

des Princes &c. Novemb. 1720. 467

Pere Maffillon quitte pour celui de *Grenoble.*

VII. Le Baron de Benterieder Ministre de l'Empereur a notifié à la Cour la remise du Royaume de *Sardaigne* aux Plenipotentiaires que le Duc de Savoie y avoit envoyé, par le Prince Ottoviano de Medicis, qui l'avoit reçu des Espagnols au nom de S. M. I.

VIII. On a établi par ordre de Mr. le Cardinal de Rohan Grand Aumonier de France, des prieres dans la Chapelle du Palais des Thuilleries pour prier Dieu de détourner, non seulement la maladie contagieuse, mais encore les autres calamitez dont ce Royaume est affligé. Le Roi y a souvent assisté avec beaucoup de devotion. Peut-être que le fleau terrible dont le Seigneur frappe cette brave Nation, & l'accablement des peuples, toucheront le cœur de ceux qui sont les Auteurs de ces maux, & qui jusqu'ici les ont regardez avec un œil tranquille. Monsieur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris en a aussi ordonné de semblables dans les Eglises de son Diocèse : le Mandement que ce Prelat a fait publier à ce sujet, merite attention; en voici la principale partie.

*Prieres
Publiques.*

L Oüis Antoine de Noailles, &c. A tous les Fideles de nôtre Diocèse, Salut & Benediction.

*Mandement
de Mr. de
Noailles*

Les calamitez publiques que les hommes considerent ordinairement d'une maniere toute naturelle, doivent être envisagées par ceux qui ont de la foi, comme des Decrets de la Providence d'un Dieu également juste & misericordieux

*pour établir
des prieres
publiques.*